

Responsabilités du maître d'ouvrage

Se protéger des différents risques juridiques

1 jour (7 heures)

Perfectionnement

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 095 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Le maître d'ouvrage est l'acteur principal de l'opération de construction qui peut être la source de dommages variés et importants engageant sa responsabilité. Il doit donc, pour se prémunir contre des conséquences techniques et financières, contracter certaines garanties.

Objectifs

- Identifier les responsabilités pesant sur le maître d'ouvrage
- Examiner les différents risques pesant sur le maître d'ouvrage
- Organiser la prévention des risques grâce à l'assurance

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Mettre en œuvre les bonnes pratiques permettant de prévenir et de gérer toute mise en cause de sa responsabilité

À qui s'adresse cette formation ?

Maîtres d'ouvrage publics et privés
Assistants à maîtrise d'ouvrage

Prérequis

Avoir une bonne connaissance du droit de la construction

Programme

1 Pendant votre formation

Responsabilités du maître d'ouvrage

Gérer les risques contractuels et leurs enjeux

La gestion contractuelle des risques par le maître d'ouvrage

- La gestion des risques par le maître d'ouvrage dans la définition du programme et dans la préparation des marchés : la définition du programme et l'économie excessive réalisée par le maître d'ouvrage
- La responsabilité du maître d'ouvrage en cas de modifications du marché

Étude de cas : analyse commentée d'exemples jurisprudentiels et identification des conditions du bouleversement économique du marché

- L'immixtion du maître d'ouvrage dans les travaux

La gestion des risques du maître d'ouvrage par rapport aux obligations légales

- La garantie de paiement de l'entrepreneur
- Le travail illégal

Prévenir et gérer les risques associés à la sous-traitance

Les risques liés à la présence d'un sous-traitant irrégulier

Les risques liés au sous-traitant impayé

- La responsabilité du maître d'ouvrage : délégation/garantie
- Défaillance de l'entreprise principale : le risque du double paiement

Étude de cas : dans le cadre d'un marché privé, identification des obligations/responsabilités du maître d'ouvrage confronté à la réclamation d'un sous-traitant

Prévenir les risques et responsabilités associés au trouble anormal de voisinage

- La préparation du chantier
- La stipulation de clauses de garantie contractuelle et de clauses de transfert de responsabilité
- La responsabilité du maître d'ouvrage sur le fondement des troubles anormaux de voisinage et les recours possibles

Maîtriser le rôle de l'assurance dans la prévention des risques

- L'assurance dommages-ouvrage
- L'assurance Tous Risques Chantier
- L'assurance Constructeur Non Réalisateur

Vidéo : Quel montage mettre en place pour la phase de travaux ?

Vidéo : Quels points clés lors de la réception des travaux ?

Vidéo : Quelles garanties lever à l'issue de la construction ?

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Anaïs FAUGLAS

Avocat associée, TEMELIO
AVOCATS AARPI

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Le 3 février 2027 (1 jour / 7 heures)

Paris

Le 3 février 2027 Paris

- 3 février 2027 9h00 – 17h30